



# TRAVAILLEURS SOCIAUX, MÉDICO-SOCIAUX, ÉTUDIANTS EN TRAVAIL SOCIAL UNI.E.S ET MOBILISÉ.E.S POUR TRAVAILLER DIGNEMENT !

**JEUDI 22 MARS : ON Y VA TOUS ENSEMBLE !**

**Alors que réduire les inégalités en matière d'éducation, d'accès aux droits et de santé nécessiterait des moyens nouveaux, de forte ampleur, le Président de la République et son gouvernement s'acharnent à réduire les services publics et leur périmètre d'action à peau de chagrin. Services publics, secteur associatif, emplois, statut, salaires, formations, diplômes, instances représentatives du personnel, Macron veut tout passer à la moulinette libérale !**

Dans le secteur social et médico-social, les conséquences sont immédiates et dramatiques : recul dans la lutte contre les inégalités, régression de la qualité des services, politiques d'enfermements des mineur.e.s, non protection des enfants en dangers et des mineur.e.s isolé.e.s, des personnes les plus vulnérables, des personnes âgées dépendantes en EHPAD ou à domicile, de plus en plus de personnes et d'enfants sans-abris, instrumentalisation à outrance du travail social au profit d'un autoritarisme d'état (circulaire Collomb)... Sans exception, les services sociaux et médico-sociaux sont aujourd'hui assimilés à des marchandises qui doivent obéir aux lois du marché ! Les transpositions des directives européennes agissent comme une bombe à fragmentation : aucun secteur, des services publics à la Branche Associative Sanitaire et social n'y échappe, pas même la protection de l'enfance et la protection judiciaire de la jeunesse, où les collègues d'Angers, de Marseille, de Paris, de Lille... mènent des luttes sans précédent !

## **Et vous travailleurs sociaux, comment allez-vous ?**

Confrontés à d'incessants changements organisationnels (réorganisations, mutualisations de services, fusions/absorptions...), à un management souvent autoritaire (aux ordres de la politique du chiffre et de la rentabilité), une charge de travail excessive, une mauvaise qualité des relations au travail, votre quotidien deviendrait-il asphyxiant ?!

Une récente étude de l'Assurance Maladie souligne que le burnout touche en priorité les professionnels du travail social : état de stress, troubles anxieux, dépressions... et appelle les employeurs du secteur à mener des actions de prévention des risques psycho-sociaux sur le long terme... La réponse de nos employeurs? Mise en place du jour de carence dans la fonction publique et remise en question des conventions collectives dans le privé et des statuts dans le public !

Il est temps de réagir et de mettre fin à ces politiques de régression sociales qui s'attaquent à nos missions, aux usagers, à la population et à nous tou-te-s, professionnel-le-s du travail social et médico-social dans le secteur public comme dans le secteur privé.





Union  
syndicale  
**Solidaires**



le syndicat  
étudiant  
**unef**

Collectif  
Avenir Educus



**Pour stopper ces assauts, pour ensemble construire une société égalitaire où les valeurs émancipatrices de solidarité et fraternité sont au cœur d'un service public de qualité et de proximité, les professionnels avec les syndicats CGT, FA, FSU, SUD-Solidaires, UNEF, soutenus par le collectif Avenir Educus exigent :**

- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli
- Des moyens humains, matériels et financiers pour répondre aux besoins de la population et mener à bien les missions de service public avec équité sur l'ensemble du territoire
- Le respect des missions des travailleurs sociaux dans l'esprit des ordonnances de 1945 avec la fin des politiques d'enfermement et de leurs structures (Centre fermés et Prison pour enfants) : une protection de l'enfance, protection sociale pour toutes et tous
- Une reconnaissance des qualifications pour tous les professionnels de l'action sociale et médico-sociale dont une véritable reconnaissance en catégorie A-type pour tous les agents concernés et sa traduction dans les conventions collectives du privé.
- Le refus des appels à projet et des contrats à impact social pour financer les associations
- La suppression du jour de carence
- L'arrêt des remises en cause successives du Code du Travail et des statuts et réaffirme son attachement au maintien et à l'amélioration des toutes les conventions collectives

TOUTES LES CONQUÊTES SOCIALES  
ET LES DROITS ONT ETE GAGNÉES  
PAR LA LUTTE !

**TRAVAILLEURS SOCIAUX,  
FAISONS-NOUS ENTENDRE !  
GRÈVE ET MANIFESTATION  
JEUDI 22 MARS 2018**